|  |  |
| --- | --- |
|  | **Bourse d’études supérieures**  **Perras, Cholette & Cholette**  **2022-2023** |

**CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ ET DATES IMPORTANTES**

***La Bourse d’études supérieures Perras, Cholette & Cholette*** a été créée suite à un legs de deux Anciens du Collège, Jean-Paul, 1933 et Claude Cholette, 1940 et son épouse Colette Perras. Elle est destinée aux Anciens et Anciennes du Collège de Montréal qui poursuivent des études universitaires aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat et postdoctorat, sauf exception).

Elle vise à aider ceux et celles qui excellent et se démarquent dans les domaines **Artistiques, Médicaux et Scientifiques** à poursuivre leurs études supérieures. Cette bourse est de l’ordre de **10 000 $**.

**Critères d’admissibilité :**

* Être inscrit à temps plein dans une institution d’enseignement universitaire ou équivalent (ex. : conservatoire, etc.) au Canada ou à l’étranger.
* Avoir un excellent dossier académique universitaire.
* Avoir complété au moins deux (2) ans, ou sa 5e secondaire, au Collège de Montréal.
* Si demandé, pouvoir démontrer à la satisfaction du jury le caractère scientifique du projet d’études dans lequel un candidat\* est engagé.

**Échéancier et dates importantes :**

* Le candidat\* doit faire parvenir un dossier de candidature complet à l’attention du comité de sélection de la Bourse Perras, Cholette & Cholette, par courriel à fondation@college-montreal.qc.ca au plus tard le **30 juin 2022**. Une confirmation électronique sera envoyée comme accusée de réception de la candidature.
* Le boursier recevra confirmation de l’octroi de la bourse, le **30 septembre 2022**.

**Documents requis :**

* Pour que la demande soit complète, le dossier doit inclure, et être envoyé **en un seul envoi**, en document PDF :
  + Le formulaire de candidature dûment rempli ;
  + Les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires ;
  + Trois lettres de répondant du milieu académique (professeur, directeur de thèse, etc.) portant essentiellement sur la qualité du travail académique du candidat ;
  + Un exemplaire du curriculum vitae.

**Veuillez noter que :**

* Les dossiers incomplets ne seront pas considérés ;
* Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas octroyer de bourse une année donnée.

Pour informations supplémentaires, contactez M. Jacques Giguère, directeur général de la Fondation Collège de Montréal, par téléphone au 514-933-7397, poste 247, ou par courriel à [fondation@college-montreal.qc.ca](mailto:fondation@college-montreal.qc.ca)

L’adresse de la Fondation Collège de Montréal :

1931, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec)

H3H 1E3